

À VOS GÂTEAUX

SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE UNIPERSONNELLE AU CAPITAL DE 1 000 EUROS

SIÈGE SOCIAL :

102 RUE SAINT JACQUES

91 150 ETAMPES

902 520 546 R.C.S. EVRY

Procès-verbal des décisions de l'associée unique du 09 janvier 2026

L'an deux mille vingt-six, le 09 janvier, à dix-huit heures.

L'associée unique, Mme Anaïs VINGERT, est propriétaire des 100 actions composant le capital social de la société A VOS GATEAUX.

L'associée unique rappelle que l'ordre du jour est le suivant :

- Transfert du siège social.

L'associée unique de la société A VOS GATEAUX a pris les décisions suivantes :

Première décision

L'associée unique décide de transférer le siège social de la société A VOS GATEAUX à l'adresse suivante :

**94 rue de Gerofosse
91 150 ETAMPES**

Deuxième décision

En conséquence de la décision qui précède, l'associée unique décide de modifier l'article 4 des statuts de la société A VOS GATEAUX pour remplacer la mention suivante :

**« Le siège social de la société A VOS GATEAUX est fixé : « 102, rue Saint Jacques
91 150 ETAMPES »**

Par celle-ci :

**« Le siège social de la société A VOS GATEAUX est fixé à : 94 rue de Gerofosse
91 150 ETAMPES »**

Le reste de l'article reste inchangé.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par l'associée unique.

L'associée unique

